

Après-midi

Suite des ateliers

Atelier 2

Gouvernance associative : quel projet pour l'association, quels moyens mis en œuvre, et à quelle échelle ?

Le changement d'échelle pour les associations implique de développer de nouveaux types d'actions, de nouvelles logiques partenariales, de faire évoluer les pratiques, en cohérence et au service du projet politique. Repenser conjointement le projet politique, l'organisation et le modèle économique permettent la mise en œuvre du projet associatif tout en assurant le développement et la pérennité de l'association. Comment intégrer une réflexion prospective au niveau de l'association pour repenser son projet et ses déclinaisons dans l'environnement actuel ?

Atelier 3

Diversifier les ressources associatives : enjeux, opportunités et points de vigilance

Compte tenu des incertitudes autour du maintien des financements publics, les associations élaborent des stratégies visant à l'hybridation de leurs ressources, pour assurer la pérennité du projet. Rechercher des nouvelles sources de financement, mais aussi recourir au mécénat de compétences, répondre à des appels à projets privés, ... sont autant de nouvelles pistes. La compréhension des enjeux d'une telle démarche permettra de définir les stratégies adaptées au projet associatif.

Atelier 4

Coopérer : Quel mode d'emploi?

Le changement d'échelle peut revêtir de multiples formes (coopération, partenariat, fusion, ...). A partir de retours d'expériences, les différentes modalités de rapprochements seront présentées, ainsi qu'une méthode pour engager cette démarche.

16h00 **Intervention d'un grand témoin**

16h30 **Conclusion**

Site-Mémorial du Camp des Milles - 40, chemin de la Badesse - 13547 AIX-EN-PROVENCE
Coordonnées GPS : Latitude : 43.50312 - Longitude : 5.38185

Communication : Emilie SCHNEIDER - Tel : 04 96 11 02 31 - 06 77 17 04 28 - e.schneider@uriopss-pacac.fr
Inscriptions : Nang Khaim CHUN - Tel : 04 96 11 02 32 - nk.chun@uriopss-pacac.fr

Union Inter-Régionale Interfédérale des Organismes Privés, Sanitaires et Sociaux association loi 1901
54, rue Paradis CS50048 13286 MARSEILLE Cedex 6 tél. : 04 96 11 02 20 accueil@uriopss-pacac.fr

Pré-programme

Journée Régionale de Rentrée Sociale

**LE CHANGEMENT D'ECHELLE
DE L'ACTION ASSOCIATIVE
QUELS MODELES SOCIO-ECONOMIQUES,
POUR QUEL PROJET DE SOCIETE ?**

Jeudi 27 septembre 2018

Site-Mémorial du Camp des Milles
AIX-EN-PROVENCE



www.uriopss-pacac.fr

La richesse du monde associatif, de par la diversité de tailles, de champs d'intervention et de couverture territoriale est reconnue de tous. Pour autant, l'incitation au changement d'échelle par les pouvoirs publics n'a jamais été aussi forte.

Face à ces injonctions, nous confirmons l'urgence de **s'attarder sur la définition du projet de l'association, sa vision du modèle de société promu. Trouver et s'accorder sur le sens de l'action** à mener et des moyens pour y parvenir doit être un préalable.

Les politiques publiques préconisent le changement d'échelle sous l'angle d'un recours quasi systématique à l'accroissement de la taille des entités associatives, mais ces dernières ont-elles pour but de **croître indéfiniment, au risque de perdre les fondements de leur existence ?** Un modèle tourné vers les économies d'échelle, la rentabilité, le repli sur des fonctions d'opérateur économique peut-il être compatible avec le maintien d'une ligne associative, plus ancrée dans un projet politique en lien avec la promotion de l'intérêt général ?

« (...) **si les injonctions des pouvoirs publics au changement de taille méritent d'être interrogées, l'immobilisme des associations constituerait une grave erreur**»*.

En effet, pour répondre à l'augmentation des besoins des publics, d'autres modèles économiques doivent être pensés par le secteur associatif. Les transformations à entreprendre sont autant d'opportunités de revitaliser le projet des associations. Les coopérations peuvent présenter un intérêt si la stratégie qui les sous-tend est en phase avec le projet collectif. Le changement d'échelle peut aussi permettre d'atteindre un poids suffisant pour être mieux repéré et reconnu.

Pour cela, il nous faut repenser la place des associations dans le paysage actuel, renforcer le projet politique de nos structures en intégrant une dimension prospective, envisager de nouvelles sources de financements, mais aussi d'autres formes de ressources, recourir à des rapprochements, des partenariats, en accord avec le projet défini.

Questionner les modèles actuels est nécessaire afin de dessiner les nouvelles lignes de notre devenir commun, dans un paysage devenu incertain : tels sont les enjeux de cette journée de rentrée.

M a t i n é e

08h00 | **Accueil café**

09h30 | **Mot de bienvenue**

Charles BARATIER, Président de l'URIOPSS

09h45 | **« Explorer les chemins pluriels du changement d'échelle de l'action associative »**

Henry NOGUÈS, Professeur émérite de sciences économiques de l'Université de Nantes, Président de la Commission « modèles socio-économiques des associations » et membre du Conseil de prospective de l'UNIOPSS

10h30 | **Pause-café**

10h50

TABLE RONDE

Regards croisés entre représentants des pouvoirs publics et associations sur les nouvelles structurations associatives

Les orientations des pouvoirs publics convergent à l'unisson vers des modalités de rapprochements entre acteurs de terrain, au motif de l'efficacité des organisations et de la réduction du nombre d'interlocuteurs : les représentants des pouvoirs publics présents nous feront part de leur vision de la transformation envisagée, traduite dans les récentes planifications. Face à ces incitations fortes, quelles sont les réponses apportées par les associations ? En quoi s'inscrivent-elles dans ces nouvelles logiques, et quelles sont leurs stratégies ?

12h30

Déjeuner sur place et possibilité de visite guidée du Site-Mémorial

A p r è s - m i d i

14h30

ATELIERS (au choix)

Atelier 1

Quelles perspectives d'avenir pour le modèle associatif dans le secteur de la santé et de la solidarité?

Dans quelle mesure l'association doit-elle faire évoluer son modèle socio-économique pour résister face aux nouvelles injonctions, tout en préservant et valorisant ses spécificités ? La forme associative est aujourd'hui réinterrogée dans l'environnement de l'économie sociale et solidaire, et avec l'émergence des nouvelles formes d'entrepreneuriat social. Si des complémentarités sont à envisager, les associations ont à valoriser leur spécificité, et notamment leur utilité sociale, pour démontrer leur plus-value.

* Note UNIOPSS « Explorer les chemins pluriels du changement d'échelle de l'action associative », mars 2018